

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2024147	Date d'inspection Le 21 août 2025	
Nom de l'établissement Halte des Découvertes		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 385 avenue Des Pionniers Balmoral NB E8E 1E2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance.
- Le parent ou le tuteur de l'enfant informe l'établissement lorsque son enfant sera absent de la garderie et indique si l'absence est due à la maladie ou à tout autre empêchement.
- L'enfant qui tombe malade lorsqu'il est en garderie est séparé des autres enfants tout en demeurant sous surveillance, le parent est demandé de venir le chercher dans un délai de moins d'une heure. Discussion avec l'éducatrice.
- Le formulaire de gestion des maladies est rempli au besoin.
- La nourriture apportée de la maison porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant. L'eau potable est servie tout au long de la journée.
- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- Observations:
Pendant la visite, les enfants s'amuse à l'extérieur. L'éducatrice discute avec les enfants et est engagée dans leurs jeux. Les enfants font des constructions de maison avec de l'herbe et s'amuse sur les structures de jeux. Les enfants ont mangé leurs dîner qui est fourni par le parent ou tuteur à l'extérieur. Lors de la visite, l'accueil du parent a été observé.
- Discussions avec l'éducatrice concernant la routine quotidienne. Elle m'explique la routine de la journée. L'heure de la collation le matin et l'après-midi, l'heure du jeu extérieur le matin et l'après-midi, l'heure du dîner et les activités planifiées de la journée.

original signé par
Mona Martin

Le 21 août 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Alexandra LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 août 2025

Date